



## RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE

### LIGUE AURA BADMINTON

SAISON 2025/2026 - version octobre 2025



Nom du tournoi :

Beubad summer two afterwork DM

N° de dossier Poona :

2504183

Club ou comité

Beaurepaire Badminton

organisateur du tournoi :

Lieu de la compétition :

Beaurepaire Isère

## GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :

Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)

Il s'agit d'un tournoi nocturne :

Oui

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

Le niveau géographique de la compétition est :			Régional / Ligue		
2) La compétition se déroule du :	09/07	2026	au	09/07	2027

3) Dans :

1

salle(s) et sur

6

terrains

Salle 1 =

6

terrains

Salle 2 =

terrains

Salle 3 =

terrains

Salle 4 =

terrains

4) Le logiciel utilisé sera :

BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :

Bruno Olivier

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) le (la) GÉO principal(e) est :

VALENCIER Jérôme

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

## SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de

NC

à

R4

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

SH non	SD non	DH non	DD non	Mx oui	S Intergenres non	D Intergenres non
--------	--------	--------	--------	--------	-------------------	-------------------

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour

(simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

9) Chaque joueur peut participer à maximum :

une

discipline(s)

10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en

Poules uniques

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

## INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera

individuellement ou par club

13) La date d'ouverture des inscriptions est fixée au	05/12	2025	à	14:00	heure (hh:mm)
La date limite de réception des inscriptions est fixée au	04/07	2026	à	23:59	heure (hh:mm)
Le nombre maximum de joueurs ou d'équipes sera de	56			pour l'ensemble de la compétition	

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

Critère 1 - Date de paiement
Critère 2 - Date d'inscription

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

par mail :	
sur badnet :	Oui
par voie postale :	

15) Le joueur devra être licencié \_\_\_\_\_ à la date limite des inscriptions

16) Les droits d'engagement sont de :  
 1 tableau  2 tableaux  3 tableaux   
 Par équipes

17) Le paiement se fera \_\_\_\_\_ individuellement ou par club

18) Le paiement est à effectuer \_\_\_\_\_ en ligne sur Bad Net

--

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :	03/07	2026
La confection des tableaux sera effectuée le :	05/07	2026
La confection des tableaux sera faite en tenant compte	du CPPH	

## FORFAITS

20) Les droits d'inscriptions sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date de confection des tableaux (cf.point 19)**  
 Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

**Tout forfait après la date de la confection des tableaux doit être justifié.**

21) Pour justifier un forfait, le joueur forfait doit envoyer, **au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition**, un justificatif à la ligue AURA :  
 david.chailou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

## REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

Dans l'ordre de la liste d'attente
Le joueur de la paire souhaitant maintenir sa participation peut trouver un nouveau partenaire en dehors de la liste d'attente sinon l'organisateur pourra proposer un joueur de la liste d'attente (les points devant correspondre à la série concernée).

## DURANT LE TOURNOI

- 23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.  
 24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.  
 25) Le volant de référence plume sera

Le volant de référence plastique sera

YONEX MAVIS 500

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

**Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.**

27) Le mode de comptage de points sera en 2 sets gagnants de 21 points.

28) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage intégral

29) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

30) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

31) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

32) Pour tout volant touchant une structure fixe

À remettre une fois au service et faute en jeu

Pour tout volant touchant une structure amovible

À remettre une fois au service et faute en jeu

33) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

34) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

35) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

36) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

### SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

